

# OFFRE D'EMPLOI



## Un poste de chargé(e) de mission Animation Plan d'Actions de Prévention des inondations (PAPI)

✓ Employeur :

**Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton (SMABI)**

9 rue Voltaire  
27000 Evreux

Syndicat constitué depuis le **1<sup>er</sup> janvier 2019**, regroupe **sept** établissements publics de coopération intercommunale du bassin versant de l'Iton. Il couvre un territoire de **1300 km<sup>2</sup>** situé sur les départements de l'Orne et de l'Eure. Le syndicat exerce la compétence GEMAPI et porte le SAGE de l'ITON.

Les principales missions en lien avec la compétence du Syndicat pour le bassin versant de l'Iton sont :

- **La gestion des milieux aquatiques pour l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau de l'Iton** : Restauration de ripisylves, continuité écologique et sédimentaire, protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides. Le syndicat est gestionnaire de site en tant que propriétaire et gère des zones humides classées Espaces Naturels Sensibles dans son périmètre.
- **La gestion des inondations par débordement de cours d'eau** et notamment la mise en œuvre des obligations réglementaires découlant du Décret n°2015-526 du 12 mai 2015 relatif aux règles applicables aux ouvrages construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations et aux règles de sûreté des ouvrages hydrauliques.
- **L'animation** du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Iton approuvé en mars 2012.

Le SMABI est une structure récente en développement.

## ✓ Descriptif de l'emploi

**Le/la Chargé(e) de mission « Animation PAPI »** intervient sous l'autorité du Président et du coordonnateur pour développer et mettre en œuvre les outils de programmation nécessaires à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI et assurer l'animation du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) à l'échelle du bassin versant de l'Iton.

## ✓ Missions du Poste

| Description des missions principales   | Description des activités  |     |
|--|--|-----|
| <b>Assurer l'élaboration du PAPI d'intention du bassin versant de l'Iton</b> | Elaborer le programmes d'études préalables (PEP) puis le PAPI à l'échelle du bassin versant.                       | 80% |
|  | Elaborer le cahier des charges des études préalables, des actions et autres opérations.                            |     |
|  | Lancer, suivre, assurer la coordination des études techniques associées au PEP.                                    |     |
|  | Accompagner les acteurs du territoire dans l'élaboration des fiches actions du PAPI relevant de leurs compétences. |     |
|  | Assurer la mise en œuvre, la maîtrise d'ouvrage des actions portées par le Syndicat.                               |     |
|  | Suivre l'avancement technique et financier des actions.  |     |
|  | Coordonner les actions du PAPI.  |     |
|  | Mettre en place et animer de manière régulière des organes de concertation (COFIL & COTECH).                       |     |
| <b>Assurer le suivi d'un système d'endiguement</b>                           | Suivi administratif et technique d'un système d'endiguement (visites périodiques, suivi BET, VTA, EDD...).         | 5%  |
| <b>Animer la SLGRI</b>   | Suivre les actions inscrites dans la SLGRI.  | 5%  |
|  | Préparer les réunions, supports et comptes rendus.   |     |
| <b>Participer au volet inondation du SAGE Iton</b>                           | Collaborer pour que les outils SAGE et PAPI soient complémentaires.  | 5%  |
| <b>Participer à la préparation budgétaire et comptable</b>                   | Participer à la préparation budgétaire au regard de ses activités et assurer le suivi.                             | 5%  |

L'agent sera mobilisé également pour des missions transversales indispensables au bon fonctionnement du service :

- Participer aux comités syndicaux, rédaction de notes, préparation des délibérations...
- Intervenir en cas de crise.
- Animation ponctuelle auprès de scolaires, du public...

✓ Profil recherché :

**Formation et Expérience :**

Poste ouvert dans le cadre **d'un contrat de projet** (L.332-24) prévu à l'article 17 de la Loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

Poste de catégorie A (cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux) ou B (cadre d'emploi des techniciens territoriaux) ouvert aux agents titulaires de la fonction publique territoriale ou aux contractuels de droit public avec un contrat à durée déterminée de 3 ans.

▪ **Formation Initiale** : BAC +3 à BAC +5 avec une spécialité dans la gestion de l'eau et/ou des risques.

▪ **Expérience Professionnelle** : 1 an minimum ou débutant (avec une expérience/stage en lien avec le poste).

**Savoir :**

**Connaissances dans les domaines suivants** : hydrologie, hydraulique, risque inondation, hydrogéomorphologie et/ou hydroécologie, écologie, biodiversité, gestion de la ressource en eau, aménagement du territoire,

**Connaissances du contexte réglementaire** / institutionnel de la gestion de l'eau, de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations,

**Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales,**

**Connaissances de la commande publique.**

**Savoir-faire :**

Maîtrise des logiciels de bureautique (pack Office),

Connaissance des logiciels SIG (QGIS),

Conduite de projet et pilotage de réunion.

**Savoir-être :**

Engagement,

Autonomie, force de proposition,

Rigueur, sens de l'organisation, capacités d'adaptation, polyvalence,

Capacités pour le travail en équipe et en transversalité,

Disponibilité.

✓ Informations complémentaires

Poste à temps plein sur 5 jours (35 heures hebdomadaires),

Télétravail, sous réserve d'acceptation, après 6 mois d'exercice,

Rémunération : TBI + SFT + RIFSEEP + Prestations Action Sociale CNAS, tickets restaurant,

Permis de conduire B exigé,  
Véhicule de service, à défaut véhicule personnel avec remboursement kilométrique selon le barème Fonction Publique en vigueur,  
Equipements et fournitures bureautiques (ordinateur portable, imprimante, photocopieur, scanner...), téléphone mobile, petits moyens techniques (Tablette, courantomètre, GPS, appareil photo numérique), EPI,  
Travail sur écran et travail isolé sur le terrain,  
Déplacements à prévoir pour réunions extérieures (partenaires, services des collectivités et de l'Etat...),

**Résidence de travail** : siège du Syndicat à Evreux, Hôtel de l'Agglomération ou antenne sur la commune de Mesnils-sur-Iton – Gouville – 27240

Prise de poste : 15 septembre 2023.  
Date limite de candidature : 5 septembre 2023.  
Entretien prévu le vendredi 8 septembre 2023.

Lettre de motivation et CV à adresser, avant le 5 septembre 2023,  
à M. Le Président du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de  
l'Iton – 9 rue Voltaire 27000 Evreux.